

## **Réunion du Lundi 2 Juin 2014 à 18h30 sous la présidence de M. Jean-Gabriel MASSON, Maire**

Excusées : Wagon J. Ingelaere T. (pouvoirs donnés)

### **✓ *Création d'un poste d'adjoint d'animation 2<sup>e</sup> classe dans le cadre de l'accueil périscolaire***

Monsieur rappelle le projet retenu pour la mise en place de l'accueil péri-scolaire pour la rentrée de Septembre. Les activités péri-scolaires des lundi et jeudi de 15h à 16h30 sont maintenues. Carole et Christiane vont assurer une partie de l'animation. Il y a lieu cependant de recruter une personne afin d'assurer l'encadrement des animateurs et des intervenants au niveau des associations (échecs, escrime, théâtre, musique, anglais). La fiche du poste sera publiée au niveau du Centre de Gestion de la façon ci-après :

Grade : Adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe.

#### Descriptions des missions du poste

Dans le cadre de l'activité périscolaire, nous recherchons un directeur de l'accueil périscolaire sur les 36 semaines de l'année scolaire :

Coordination (3h heures à placer dans la semaine) :

- Porter le projet pédagogique
- Coordination et animation de l'équipe (répartition des activités entre les 2 autres animateurs et les autres intervenants, suivi des activités)
- S'assurer du bien être de chaque enfant
- Administratif : gestion des inscriptions aux activités, infos aux parents, demandes d'achats
- La gestion de la paie, du paiement, de la comptabilité sont hors périmètre de ce poste.

Animation (3 heures) :

- Animation des activités périscolaires les lundis et jeudis de 15h à 16h30.

Le temps de travail (6 heures sur 37 semaines) sera annualisé sur les 12 mois du contrat, soit 4.84 h. Le CDD reconductible sur l'année suivante. Date d'embauche : 25 août 2014.

#### Profil recherché :

titulaire du BPJEPS – BAFD ou équivalent.

#### Qualités requises :

- Organisé et rigoureux
- Créativité et dynamisme
- A l'écoute des animateurs, des enfants et des parents
- Travail en équipe

Une convention va être également établie avec les associations concernées par la mise à disposition d'intervenants.

Après en avoir délibéré, le projet est validé à l'unanimité.

✓ ***Subvention APEF pour le championnat d'Echecs.***

Il est décidé d'attribuer une subvention de 200 euros à l'APEF pour aider le déplacement à ce championnat.

*Tous les sujets du jour ayant été abordés, Monsieur le Maire clôture la séance à 19 heures 15.*